



Problèmes dans un logement locatif neuf

Par **Birama**, le **13/03/2016** à **00:05**

Bonjour,

Je suis locataire d'une HLM et j'ai de multiples problèmes dans mon logement depuis mon entrée il y a maintenant 8 mois.

La chaudières ne fonctionne pas depuis le 17 décembre 2015. Elle a été changée mais ne fonctionne toujours pas. Un expert a constaté le problème et depuis deux mois, je n'ai plus de nouvelles et donc plus de chauffage ni d'eau chaude, sachant que j'ai un enfant de 5 mois. Mon courrier recommandé avec accusé de réception reste sans réponse depuis plusieurs semaines, que puis-je faire ?

Merci d'avance,
Cordialement.

Par **Lag0**, le **13/03/2016** à **11:28**

Bonjour,

Si le courrier RAR était sous forme de mise en demeure d'effectuer les travaux nécessaires et que le délai laissé au bailleur est dépassé, il faut maintenant saisir le tribunal d'instance pour une injonction de faire avec, si possible, astreintes journalières.